

**N° D'ORDRE : 2020-56**

## **MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**

### **E X T R A I T**

#### **DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers*

*En exercice : 29*

*Présents : 26*

*Pouvoirs : 03*

*Excusé : 00*

*Absents : 00*

*Qui ont pris part*

*à la délibération : 29*

*Date de convocation : 9 JUIN 2020*

SEANCE DU 15 JUIN 2020

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel – M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – M. BLANC Romain – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain, M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure (arrivée à 18h34) – Mme BECCHINO-BEAUDOUARD Sylvie – M. LABASTIE Eric – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain – M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – Mme ASNARD Marjorie – M. FRANCESCHINI Damien (arrivée à 18h35) – M. CLAVE Denis – M. DEZERAUD Philippe – M. LE PEN Jean-Ronan – Mme MONTAGNY Nolwenn – M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine pouvoir à M. VINCENT Gilles – Mme RASTOUIL Angélique pouvoir à M. MARIN Michel – Mme SAUQUET Adeline pouvoir à Mme ESPOSITO Annie.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

#### **16-ELECTION D'UN TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR SIEGER A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDE DU S.I.V.A.A.D**

Monsieur le Maire demande à Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux d'élire un titulaire et un suppléant au sein de la Commission d'Appel d'Offre communale afin de siéger à la Commission du groupement de commandes.

Monsieur le Maire précise les modalités du scrutin :

L'élection des représentants de la collectivité devra être nécessairement opérée en vertu de la loi au scrutin uninominal majoritaire à trois tours. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative (le candidat ayant obtenu le plus de suffrages est élu).

Conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT, les conseillers seront désignés par vote à bulletin secret sauf accord unanime des Conseillers Municipaux pour procéder au vote à main levée.

Monsieur le Maire propose les candidatures suivantes :

**Titulaire :**

**- M. Christian TOULOUSE**

**Suppléant :**

**- M. Michel MARIN**

Après un appel à candidature, aucune autre candidature n'a été proposée.

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation à la main levée et demande l'accord des Conseillers Municipaux.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter à la main levée.

Les conseillers ont obtenus :

<b>Titulaire : Christian TOULOUSE</b>	<b>24 Voix</b>
<b>Suppléant : Michel MARIN</b>	<b>24 Voix</b>

5 Conseillers Municipaux se sont abstenus (MM. CLAVE, CALMET, LE PEN, DEZERAUD, MME MONTAGNY).

Sont élus pour représenter la commune au sein de la Commission d'Appel d'Offres du SIVAAD :

**Titulaire : M. Christian TOULOUSE**

**Suppléant : M. Michel MARIN**

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 16 Juin 2020, pour extrait conforme.

**Signé : Le Maire**

**Gilles VINCENT**